

Syringe Label

GROUPE

4A

INSECTICIDE

**Réservoir d'appât-gel Seclira<sup>MD</sup> pour les blattes**

**POUR UN USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT AFIN DE CONTRÔLER  
LA BLATTE GERMANIQUE ET LA BLATTE ORIENTALE**

**COMMERCIAL**

Insecticide

Pâte

**PRINCIPE ACTIF :**

Dinotefuran ..... 0,50 %

**N° D'HOMOLOGATION : 33424    LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION**

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**CONTENU NET : \_\_\_\_\_**

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifce A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
Des questions? Appeler au 1-877-371-2273

SECLIRA est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par  
BASF Canada Inc.

Inner Box Label

GROUPE

4A

INSECTICIDE

**Réservoir d'appât-gel Seclira<sup>MD</sup> pour les blattes**

**POUR UN USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT AFIN DE CONTRÔLER  
LA BLATTE GERMANIQUE ET LA BLATTE ORIENTALE**

**COMMERCIAL**

Insecticide

Pâte

**PRINCIPE ACTIF :**

Dinotefuran ..... 0,50 %

**N° D'HOMOLOGATION : 33424    LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION**

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**CONTENU NET : \_\_\_\_\_**

BASF Canada Inc.  
5025 Creekbank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
Des questions? Appeler au 1-877-371-2273

SECLIRA est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par  
BASF Canada Inc.

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. ATTENTION.** NE PAS appliquer aux secteurs accessibles aux enfants et aux animaux de compagnie. NE PAS appliquer sur les surfaces qui pourraient entrer en contact avec les aliments destinés aux humains/animaux. NE PAS utiliser sur ou contaminer des aliments pour humains ou animaux. L'appât exposé doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon ou une éponge humide. Bien se laver les mains et la peau exposée avant de manger, boire ou fumer et après toute manutention du produit. Laver tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors de l'application, du nettoyage et des réparations.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un lieu sec et frais, à l'abri des sources de chaleur ou de flammes nues et hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

## **ÉLIMINATION**

Les déchets résultant de l'usage de ce produit peuvent être éliminés à un site approuvé d'élimination des déchets. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI**

Pour un usage à l'intérieur seulement afin de contrôler la blatte germanique et la blatte orientale. Voir la brochure à l'intérieur pour les instructions d'utilisation.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Brochure

GROUPE

4A

INSECTICIDE

**Réservoir d'appât-gel Seclira<sup>MD</sup> pour les blattes**

**POUR UN USAGE À L'INTÉRIEUR SEULEMENT**

**Afin de contrôler la blatte germanique et la blatte orientale**

**COMMERCIAL**

Insecticide

Pâte

**PRINCIPE ACTIF :**

Dinotefuran ..... 0,50 %

**N° D'HOMOLOGATION : 33424    LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE DÛ À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU  
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT  
AU 1 (800) 454-2673**

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'UTILISATION**

**CONTENU NET : 30g**

BASF Canada Inc.  
5025 Creebank Road  
Édifice A, 2<sup>e</sup> étage  
Mississauga, Ontario L4W 0B6  
1-877-371-2273

SECLIRA est une marque déposée de BASF Corporation, utilisé sous licence par  
BASF Canada Inc.

## **PRÉCAUTIONS**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX DE COMPAGNIE. ATTENTION.** NE PAS appliquer aux secteurs accessibles aux enfants et aux animaux de compagnie. NE PAS appliquer sur les surfaces qui pourraient entrer en contact avec les aliments destinés aux humains/animaux. NE PAS utiliser sur ou contaminer des aliments pour humains ou animaux. L'appât exposé doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon ou une éponge humide. Bien se laver les mains et la peau exposée avant de manger, boire ou fumer et après toute manutention du produit. Laver tous les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussures et des chaussettes lors de l'application, du nettoyage et des réparations.

## **PREMIERS SOINS**

**EN CAS D'INGESTION:** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**EN CAS D'INHALATION :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**EN CAS D'URGENCE IMPLIQUANT CE PRODUIT, APPELER AU 1-800-454-2673.**

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Administrer un traitement symptomatique.

## **ENTREPOSAGE**

Entreposer dans un lieu sec et frais, à l'abri des sources de chaleur ou de flammes nues et hors de la portée des enfants et des animaux de compagnie.

Pour éviter la contamination, entreposer ce produit loin de la nourriture humaine ou des aliments pour animaux.

## **ÉLIMINATION**

Les déchets résultant de l'usage de ce produit peuvent être éliminés à un site approuvé d'élimination des déchets. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non-utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour nettoyage des déversements.

## **MODE D'EMPLOI**

Les utilisateurs devraient faire un test sur une petite superficie pour s'assurer qu'il n'y a pas effet néfaste comme une apparition de taches ou une décoloration avant de faire une application à grande échelle sur une surface. Pour prévenir une apparition de taches, l'appât exposé devrait être nettoyé immédiatement avec un chiffon, un papier essuie-tout ou une éponge humide et par la suite le jeter aux ordures.

### **Comment l'appliquer**

Traitement des fissures et des crevasses : Un traitement des fissures et des crevasses est une application directement dans les ouvertures étroites sur les surfaces de la structure. Cela ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. De telles ouvertures se produisent couramment au niveau des joints de dilatation, des points d'entrée de services publics le long des plinthes et moulures.

Traitement localisé : Un traitement localisé est un positionnement à découvert et localisé de l'appât dans des endroits inaccessibles aux enfants et animaux de compagnie. Les endroits du traitement peuvent être sous les éviers et les gros appareils électroménagers (par exemple; réfrigérateur ou cuisinière). Ne pas utiliser des traitements dirigés dans les zones d'alimentation pour humains/animaux des établissements de manutention d'aliments pour humains/animaux.

Traitement dans les vides : Un traitement dans les vides des espaces vides inaccessibles et fermés de la structure. Par exemple, les murs creux et les plafonds suspendus.

## **Restrictions pour l'utilisation**

- Pour un usage à l'intérieur seulement.
- NE PAS appliquer dans les zones accessibles aux enfants et aux animaux de compagnie.
- NE PAS appliquer l'appât sur les surfaces qui peuvent atteindre des températures excessives. Ceci peut comprendre: portions des cuisinières, fours, barbecue, hotte de cuisine, chauffe-plat, grille-pain, friteuses, lave-vaisselle et tuyaux d'eau chaude.
- NE PAS placer les appâts sur les surfaces qui sont à découvert comme la jonction entre le mur et le plancher.
- NE PAS positionner les traitements dans les endroits où la fréquence du nettoyage pourrait retirer l'appât ou le transférer vers des aliments ou des surfaces de préparation des aliments.
- NE PAS appliquer dans les zones où les aliments destinés aux humains/animaux peuvent devenir contaminés.
- Pour un usage seulement dans les craques et les fissures, les vides et traitement localisé.
- Tenir éloigné des rayons du soleil ou de la chaleur excessive.
- NE PAS appliquer le gel sur les zones qui ont été pulvérisées récemment avec un insecticide.
- NE PAS pulvériser des produits insecticides au-dessus du positionnement du gel car celui-ci pourra agir comme un répulsif pour le gel et réduire son efficacité.

## **À quel endroit l'appliquer**

Pour un usage à l'intérieur seulement :

- Immeubles commerciaux, industriels et résidentiels incluant les appartements, garages, résidences, hôpitaux, hôtels, motels, maisons de soins infirmiers, établissements† de manutention de aliments pour humains/animaux†, écoles, supermarchés et entrepôts.
- Modes de transport (par exemple, avions, autobus, bateaux, navires, trains, remorques et camions).

† Établissements de manutention des aliments pour humains/animaux qui sont situés ailleurs que dans des résidences privées dans lesquels les aliments pour humains/animaux sont conservés, transformés, préparés ou servis. Ceci comprend les installations de transformation des aliments pour humains/animaux, les zones d'entreposage des aliments pour humains/animaux, les installations de transformation de viande et volaille, les restaurants et les supermarchés.

- Les zones non alimentaires pour humains/animaux incluent les salles des poubelles, salles de toilette, les avaloirs de sol (vers les égouts), entrées et vestibules, bureaux, vestiaires, salle des machines, chaufferie, garages, placard à vadrouille et zones d'entreposage (après le remplissage de cannes ou bouteilles) et aires de repas lorsqu'il n'y a aucun aliment pour humains/animaux présent.
- Les zones pour aliments pour humains/animaux incluent la réception, l'entreposage, l'emballage (mise en canne, bouteille, enrobage, emboitage) et préparation des aliments pour humains/animaux, entreposage de déchets comestibles et systèmes de transformation encloisonnés (moulins, laiteries, huiles comestibles, sirops). Les aires de repas (lorsque les aliments pour humains/animaux sont exposés et que les installations sont en opération) sont également considérés comme des zones pour aliments pour humains/animaux.

**Contrôle** : Blatte germanique et blatte orientale



## **Instructions d'application**

Positionner l'appât dans des endroits inaccessibles aux enfants et animaux de compagnie dans les immeubles. L'appât qui est situé dans des zones qui peuvent être exposées aux enfants ou animaux de compagnie doit être nettoyé immédiatement avec un chiffon, un papier essuie-tout ou une éponge humide et le jeter tout aux ordures par la suite.

Le réservoir d'appât-gel Seclira pour les blattes est destiné à contrôler la blatte germanique et orientale à l'intérieur.

Ce produit ne va pas adhérer aux surfaces qui sont sales ou graisseuses. Faire un nettoyage avant l'application.

Pour appliquer le gel, retirer le bouchon du bout du tube d'application. Utiliser un équipement approprié lors de l'application dans les craques et les fissures, les vides dans les espaces et les autres endroits où les blattes germaniques ou orientales peuvent se cacher. Relacer le bouchon sur le tube d'application une fois que la dispersion de l'appât est terminée.

Les zones à traiter comprennent: les fissures et les crevasses; trous, caniveau de tuyauterie, sous les plateaux de dégivrage; à l'intérieur ou sous les conteneurs à déchets, surfaces cachées autour des éviers et endroits d'entreposage; derrière les plinthes, autour des fenêtres et de portes, à l'intérieur, derrière et sous les armoires, tiroirs et étagères; sous et derrière les appareils électroménagers tels les cuisinières et les réfrigérateurs, dans les greniers et les vides sanitaires, dans les espaces vides des planchers, murs, plafonds, matériaux des montants; entre le matériel et les planchers et les différents éléments de construction. L'appât peut aussi être appliqué au dos du mobilier.

Plusieurs petits segments d'application sont préférables à des segments d'application plus larges et moins nombreux. Les segments d'appât devraient être placés à chaque 10 à 20 centimètres dans la zone d'activité ou le refuge pressenti des blattes. À chaque zone, appliquer un segment d'appât de 3 à 6 mm de diamètre (équivalent à 0,25 à 0,50 g d'appât) selon les doses suivantes:

- Pour de faibles infestations de blattes, appliquer 4 à 6 segments d'appât par 10 m<sup>2</sup>. Les faibles infestations peuvent se reconnaître par un repère à vue lors de la nuit lorsqu'une lumière est allumée.
- Pour des infestations modérées de blattes, appliquer 7 à 11 segments d'appât par 10 m<sup>2</sup>.
- Pour les fortes infestations de blattes, appliquer 12 à 24 segments d'appât par 10 m<sup>2</sup>. Les fortes infestations se définissent par la reconnaissance facile de blattes lors de l'ouverture d'armoires, de garde-manger ou de placards.

Appliquer de nouveau lorsque l'appât est consommé ou n'est plus appétant pour les blattes. Les applications ne devraient pas être effectuées plus d'une fois par mois, à moins que l'appât ait été consommé. Un chiffon, un papier essuie-tout ou une éponge humide peut être utilisé pour retirer tout dépôt d'appât non désiré et le jeter aux ordures.

## **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE**

Aux fins de la gestion de la résistance, le réservoir d'appât-gel Seclira pour les blattes, contient un insecticide appartenant au groupe 4A. Toute population d'insectes peut renfermer des individus naturellement résistants à le réservoir d'appât-gel Seclira pour les blattes et à d'autres insecticides du groupe 4. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population si des insecticides de ce groupe sont utilisés de façon répétée dans un même endroit. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance. Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides :

- Dans la mesure du possible, alterner le réservoir d'appât-gel Seclira pour les blattes, ou les insecticides du même groupe 4 avec des insecticides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles dans un endroit.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF au 1-877-371-2273.

## **AVIS À L'UTILISATEUR**

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.